

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 13 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 SG 3-1 Conventions d'objectifs entre la Ville de Paris, la SOLIDEO et Paris 2024 relatives à la rénovation des sites d'entraînement, autorisations d'urbanisme et demande de subventions complémentaires permettant la réalisation de ces travaux de rénovation.

M. Pierre RABADAN, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 septembre 2020, par lequel la Maire de Paris lui propose de conclure une convention d'objectifs entre la Ville de Paris, la SOLIDEO et Paris 2024 relative aux travaux de rénovation du centre sportif Bertrand Dauvin (18^e) ;

Vu l'avis du conseil du 18^{ème} arrondissement, en date du 21 septembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par M. Pierre Rabadan au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la convention d'objectifs régissant les rapports entre la Ville de Paris, Paris 2024 et la SOLIDEO relative aux travaux de rénovation du centre sportif Bertrand Dauvin (18^e), ci-annexée.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention d'objectifs avec la SOLIDEO et Paris 2024 relative aux travaux de rénovation du centre sportif Bertrand Dauvin (18^e).

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à déposer toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la rénovation du centre sportif Bertrand Dauvin (18^e)

Article 4 : Madame la Maire de Paris est autorisée à solliciter des subventions et des aides de toute nature auprès de l'État, des collectivités territoriales ou de toute autre entité publique ou privée, nationale ou internationale, afin de contribuer au financement de la réalisation des travaux de rénovation du centre sportif Bertrand Dauvin (18^e).

Article 5 : Les recettes correspondantes seront constatées sur le budget d'investissement de la Ville de Paris des années 2020 à 2024.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO